Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260915-20260901-DE

Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 septembre 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 15 septembre 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	10
- présents	7
- votants	9
- absents	3
- exclu	0
- pouvoirs	2

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :
BEAUDOUX Edith, DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie a donné procuration à M. LE GOUÉ Mickaël
M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à Mme BEAUDOUX Edith

Date de convocation :
10.09.2026

M. RENAULT Cédric est nommé secrétaire de séance.

Date d'affichage :
16.09.2026

Délibération n°2026-09-01

Désignations des membres des commissions municipales

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22 ;
VU la délibération n° 2026-04-01 en date du 21 avril 2026 portant création de 7 commissions communales et désignation de leurs membres pour la durée du mandat ;
VU la démission de M. Manuel CHAUVEL de son mandat de conseiller municipal (ou de ses fonctions au sein de la commission) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réajuster la composition des commissions communales suite à cette démission et à la désignation d'un nouveau membre ;

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer au scrutin secret et de procéder aux nominations à main levée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACTE le non-remplacement du siège vacant au sein de la commission « Travaux, voirie », réduisant le nombre de ses membres à 5.

La commission « Travaux, voirie » est désormais composée comme suit :

- M. Florent DUBOIS (Référent)
- M. Mickaël LE GOUÉ
- M. Jérôme DANION
- M. Cédric RENAULT
- M. Hervé ROUSSEAU

- NOMME Mme Anita BLOYET au sein de la commission « Communication ».

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260915-20260901-DE

La commission « Communication » est désormais composée comme suit :

- M. Pascal DINOT (Référent)
- M. Mickaël LE GOUÉ
- Mme Édith BEAUDOUX
- Mme Anita BLOYET
- Mme Stéphanie ROBIN RAYNARD

Monsieur le maire est chargé du dossier et est autorisé à signer les pièces s'y rapportant.

Le Maire,
M. LE GOUÉ

